Lycée Jean Vilar
Projet d'établissement

« All the world's a stage »

(SHAKESPEARE, *As You Like It (Comme il vous plaira)*, acte II scène VII)

Au lycée Jean Vilar, nous pensons, comme Shakespeare, que le monde est comme une grande pièce de théâtre.
La pratique et l'étude du théâtre est au cœur de notre établissement qui porte le nom du créateur du Festival d'Avignon.
École d'exigence et d'épanouissement personnel, le théâtre inspire les quatre objectifs pédagogiques du lycée :

1. ***Programme d'aide active à l'orientation***

Au théâtre, chacun a un rôle à jouer.
>>> De même, chaque élève est amené à déterminer progressivement le rôle qu'il veut jouer dans la société, selon ses préférences et ses aptitudes. C'est tout le sens du travail mené autour de l'orientation avec le « livret personnel d'orientation ».

2. ***Maîtrise de la langue et des langues***

Au théâtre, c'est la langue qui porte l'action : *les acteurs s'imprègnent des grands textes qu'ils font partager aux spectateurs, ils jouent avec leurs voix et avec leurs corps, et donnent à savourer la beauté et la richesse de la langue.*
>>> De même, tout est fait au lycée pour permettre aux élèves de maîtriser la langue française et les langues anciennes et vivantes, afin de se réapproprier ce merveilleux outil qu'est le langage.

3. ***L'ouverture culturelle***

Au théâtre, la découverte d'œuvres et de mises en scène variées sont une source d'ouverture culturelle et artistique très riche.

>>> De même, le lycée Jean Vilar veut encourager les élèves à s'ouvrir au monde de la culture et aux différentes cultures via le « passeport culturel » qui couvre les trois années de lycée.

4. *Enseigner et travailler autrement*

Au théâtre, la troupe, sous la direction du metteur en scène, doit varier les façons de travailler pour permettre à chacun d'être pleinement engagé et de donner le meilleur de lui-même.

>>> De même, le lycée propose de nombreuses façons d'enseigner et de travailler autrement, en petits groupes, selon les besoins de chacun.

1. *Programme d'aide active à l'orientation*

De la Seconde à la Terminale :

Le « Livret d'orientation » et la mission du Professeur Principal (PP)

- Une 1/2h d'AP annualisée est inscrite dans le service du PP : ce créneau pourra se réaliser en classe entière ou en demi-groupe voire en effectif réduit.
- Le PP est chargé d'utiliser le livret d'orientation, de l'expliquer et de le faire compléter par les élèves et leur famille. Cela n'ayant de sens que si chaque PP s'investit dans cette mission éducative.
- Un lieu de stockage accessible facilement aux PP, est nécessaire pour conserver les livrets d'orientation.
- En fin d'année, les livrets seront restitués (au lycée) afin d'être répartis dans les nouvelles classes à la rentrée.
- Des bilans ponctuels sont à réaliser pour évaluer l'efficacité du dispositif et le faire évoluer.

Seconde générale et technologique :

- Dès le mois de novembre, un premier repérage des élèves en difficultés est effectué. Certains parents sont alors reçus en **entretien individuel** avec un membre de la direction, une des COP, le CPE ou un professeur de la classe.
- Les **bulletins du 1er trimestre sont remis en mains propres** aux parents, les bulletins suivants sont remis directement aux élèves qui sont chargés de les transmettre à leurs parents (un mot est noté dans le carnet de liaison). Des entretiens avec les familles peuvent également avoir lieu à ce moment-là.
- Des professeurs des lycées proposant les **filières STL, STI2D et ST2S** viennent au lycée faire une présentation auprès des élèves intéressés ou susceptibles de l'être.

- Les élèves de Première et Terminale présentent leurs filières lors d'un **forum interne** organisé au deuxième trimestre.
- Une **réunion d'information destinée aux parents d'élèves** est programmée au deuxième trimestre. Il s'agit de présenter les différentes filières de 1ère et les procédures d'orientation.
- Des **mini-stages d'observation** en lycée professionnel ou en lycée technologique peuvent être proposés aux élèves intéressés ou repérés.
- Sous certaines conditions, les élèves peuvent effectuer un **stage d'observation en milieu professionnel**.

Première :

- Les COP interviennent dans chaque classe pour initier les élèves au portail **« Admission Post-Bac ».**
- Les anciens bacheliers du lycée viennent présenter leur parcours et dialoguer avec les élèves lors du **Forum LJV** (Liaison entre Jeunes de Vilar).
- Les élèves sont fortement incités à participer à **un maximum** de portes ouvertes ou salons. Certaines écoles proposent des conférences sur Internet.

Terminale :

- Une **exposition est organisée par le CIO de Saint-Cyr**. Les élèves sont pris en charge par plusieurs COP pendant une heure. L'objectif est de découvrir des métiers et des poursuites d'études, d'amorcer un dialogue et la réflexion.
- Les COP interviennent dans chaque classe pour présenter de façon détaillée le portail **« Admission Post-Bac »**
- Une **réunion d'information destinée aux parents d'élèves** est programmée. Il s'agit de présenter les études post-bac et les modalités d'inscription.
- Les anciens bacheliers du lycée viennent présenter leur parcours et dialoguer avec les élèves lors du **Forum LJV** (Liaison entre Jeunes de Vilar)
- Les élèves sont fortement incités à participer à **un maximum** de portes ouvertes ou salons entre le mois de septembre et le mois de mars. Certaines écoles proposent des conférences sur Internet.

Prise en charge des élèves décrocheurs :

- Le PP et l'équipe pédagogique doivent signaler dès que possible le cas des élèves en décrochage (absentéisme, résultats devenant alarmants, comportement inapproprié…) à la personne au sein du lycée chargée du décrochage scolaire.
- Les professeurs souhaitent être davantage informés des éventuels problèmes (santé, familiaux, …) qui auraient une incidence sur la scolarité des élèves concernés.

2. *Maîtrise de la langue et des langues*

1. La maîtrise du français

La maîtrise de la langue française est la clé de la réussite des études secondaires et supérieures :

- dans toutes les disciplines enseignées au lycée, la maîtrise du français permet à l'élève de **comprendre les consignes**, d'**exprimer sa pensée avec clarté et précision**, de développer ses capacités de réflexion, et d'améliorer ainsi ses résultats.
- la maîtrise du français prépare et facilite la maîtrise des autres langues.
- l'étude de la langue française et de ses subtilités **affute l'esprit critique** qui permet de comprendre les discours et plus généralement le monde qui nous entoure.

Le développement de ces compétences est un gage de réussite des études supérieures dans un système qui implique de maîtriser l'écrit, et prépare aux exigences du monde professionnel.

Mise en œuvre :

*Il va de soi qu'à tous les niveaux la pratique du **théâtre**, et la participation aux divers ateliers d'écriture et de lecture favorise la maîtrise et le goût de la langue française.*

En Seconde :

Le constat du niveau de langue des élèves de seconde est alarmant. Il devient urgent de les aider à se réapproprier l'écrit pour espérer obtenir des progrès dans toutes les disciplines.

1) Travail ponctuel mené par les collègues dans chaque discipline

Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves des erreurs qu'ils commettent :

- en soulignant systématiquement les fautes dans les copies
- en proposant une autocorrection qui pourrait permettre de gagner quelques points (remédiation).
- les élèves peuvent se constituer une fiche personnelle qui répertorie leurs erreurs les plus fréquentes, fiche qu'ils complètent tout au long de l'année et qu'ils peuvent éventuellement utiliser en devoir.

2) Travail systématique organisé dans le cadre de l'AP.

Il s'agirait essentiellement d'un travail avec le Projet Voltaire.

L'ouverture d'un compte individuel est payante, mais une inscription groupée permet un tarif réduit tout à fait abordable de 13,20 euros par élève pour l'année.

Le site internet propose des exercices adaptés au niveau de chacun et donc une progression individualisée.
À la fin de l'année, les participants ont la possibilité de passer un test et d'obtenir ainsi le Certificat Voltaire, certificat de plus en plus exigé pour la délivrance de diplômes d'écoles d'ingénieurs ou de commerce, et reconnu dans le monde du travail.

Pour toucher un maximum d'élèves, il semble nécessaire d'y réserver 1h d'AP par semaine dans toutes les classes de seconde (avec possibilité d'utiliser cette heure ponctuellement pour les autres projets : passeport culturel, atelier d'écriture etc.)
Il faut donc un professeur par classe de seconde prêt à superviser cette heure et à vérifier la régularité de leurs progrès, via le tableau de bord de suivi sur le site Projet Voltaire.
Il ne s'agit pas de donner un cours de grammaire ou d'orthographe, le site se charge de la partie pédagogique.

Si l'aspect payant de cet outil pose problème il est possible d'utiliser le site 100questions.fr qui propose également des tests et des fiches d'explication en ligne.

En Première L et Terminale L :
Il est possible de poursuivre cet entraînement en 1ère L, selon les besoins des élèves.
En TL 1h d'AP est dévolue à l'entraînement en langue française, soit par le Projet Voltaire soit par le site 100questions.fr. Les élèves peuvent passer le Certificat Voltaire en fin d'année (s'ils l'ont déjà passé en Seconde, cela leur est reproposé pour améliorer leur score).

Autres sections ES, S et STMG :
Le travail sur des heures d'AP pourrait être étendu aux autres filières par groupes, en fonction du niveau des élèves et de leur demande.

En Section de Technicien Supérieur :
Il semble indispensable que les étudiants de BTS puissent bénéficier de groupes de soutien/remise à niveau en français, dans le cadre du projet Voltaire ou autre. Rappelons que le français est évalué lors des diverses épreuves de l'examen (y compris l'épreuve d'anglais), et que leur maîtrise de la langue française est facteur de promotion professionnelle et sociale.

2. Les langues anciennes

L'étude des langues anciennes
- contribue à la formation de l'esprit de nos élèves (rigueur logique),
- facilite la maîtrise du français (étymologie, vocabulaire),

- et celles des langues vivantes, notamment les langues à déclinaisons étudiées au lycée (allemand, russe, et arabe dans une moindre mesure) et bien sûr les langues romanes.
- ouvre à la culture de l'Antiquité (littérature, histoire, arts…).

Cette formation intellectuelle et cette ouverture culturelle valorise bien évidemment un dossier.

Mise en œuvre

L'étude du latin est proposée en tant qu'option facultative (en séries générales ES, L et S) ou en tant que langue de spécialité en filière L.

Il est possible pour un élève de poursuivre l'étude du latin et de commencer une LV3. Cette spécificité est un atout pour notre lycée, non seulement pour la pérennité des enseignements et notre image de lycée ouvert sur la culture et les cultures, mais aussi et surtout pour les études futures de nos élèves.

On pourrait dans cette optique envisager l'enseignement du latin aux grands débutants en Seconde, ainsi qu'une initiation au grec ancien, dans le cadre des enseignements d'exploration par exemple.

3. Les langues vivantes

Notre lycée propose aux élèves une offre variée et des moyens pédagogiques spécifiques qui font de l'enseignement des langues vivantes un atout majeur de notre établissement et ouvrent à nos élèves des perspectives d'études dans des formations porteuses de débouchés.

Mise en œuvre :

- Variété des LV3 : arabe classique, italien et russe (avec un volume horaire de 3h hebdomadaires)
- Travail en groupes de compétences à effectif réduit (20-25 élèves) en Seconde
- Petits groupes en 1ère et Terminale
- Renforcement horaire (2h30 au lieu de 2h hebdomadaires en Terminale)
- En série L, enseignement de la Littérature en langue étrangère proposé en allemand, anglais et espagnol, en LV1 comme en LV2.
- En 1ère L, les élèves découvrent cet enseignement de littérature étrangère dans 2 langues différentes pour pouvoir faire le bon choix en Terminale.
- Possibilité pour les élèves de STMG de continuer la LV3 malgré la suppression des épreuves.
- Certification B1 (niveau LV2 du bac) en allemand proposé en Seconde.

3. L'ouverture culturelle

Pour encourager les élèves à enrichir leur culture personnelle, le lycée Jean Vilar propose un parcours couvrant les trois années du lycée et conduisant à un « passeport culturel ».

Principe

Chaque élève durant ses années de lycée doit valider un certain nombre d'activités culturelles dans toutes les disciplines, qui correspond aux attentes dignes d'un bachelier. Une partie de ces activités (certaines lectures de base notamment) sera assurée au sein du temps scolaire, une autre laissée à l'initiative de l'élève. Le carnet de bord de l'élève, le plus personnel possible, permettra de valoriser ce parcours et pourra une ou deux fois dans l'année être montré aux professeurs au cours des heures d'AP par exemple.

Contenu

1° Participation au moins une fois au cours des trois années à une activité hors les murs de la classe :

- Ciné-club
- Jury littéraire interne au lycée
- Concours scientifique
- Prix littéraire (Région ou Goncourt)
- Trois sorties théâtre.
- Présence à la présentation des travaux des classes de théâtre
- Journal du lycée
- PEAC (projet d'éducation artistique et culturel)
- éventuellement un voyage
- « Lycéens au cinéma »

2° Présence à deux spectacles vivants par an (y compris en dehors du lycée) : concert, opéra, danse, cirque...

3° Visite d'au moins un musée par an (3 sur le temps du lycée) :
Château de Versailles, Louvre, Orsay, Beaubourg, Picasso, Quai Branly, Maison européenne de la photographie, Cinémathèque, Villette, Arts et Métiers, Cité de l'immigration, l'IMA...

4° Parcours de lecture personnelle, année après année, qui pourra éventuellement recouper le programme de Français, sera motivé et supervisé par les professeurs de cette discipline. La liste de suggestions, non exhaustive, est procurée en annexe.

Restitution

1° Carnet de bord personnel à tenir au fil des années et des activités, en évitant si possible le compte-rendu scolaire : sa réalisation est donc libre et créative.

2° Mini-soutenance dans le courant de l'année de Terminale.

3° Partage sur un blog.

Évaluation et validation

Accordé en février/mars/avril de l'année de Terminale, le résultat figure dans le bulletin de troisième trimestre : obtention du passeport culturel.
L'acquis minimal correspond au contenu sus-cité et tout ce qui est effectué en plus peut être gratifié de bonus.
Pour l'obtention de ce passeport, tous les élèves de Terminale passent un oral de la façon suivante : 5 élèves présentent leur carnet de bord au cours d'un échange assez libre d'une demi-heure avec 2 professeurs DE TOUTES DISCIPLINES, comme une sorte de mini-soutenance.

Annexe : SUGGESTIONS DE LECTURES

En Seconde :
Classicisme :
Une pièce de Molière + 10 fables de La Fontaine au choix.
Siècle des Lumières :
Un conte philosophique de Voltaire au choix + *Le Barbier de Séville* de Beaumarchais.
XIXème siècle :
Les Caprices de Marianne de Musset + *Boule-de-Suif* de Maupassant (ou un autre texte du même auteur)
XXème siècle :
La Machine infernale de Cocteau + un roman contemporain au choix du professeur ou de l'élève (par exemple : *L'attrape-cœurs*, *La vie devant soi*, *Réparer les vivants*, *Le Chemin des Âmes*...)

En Première :
1° Série technologique
Classicisme :
Dom Juan de Molière + 5 portraits au choix tirés des *Caractères* de La Bruyère.
Siècle des Lumières :

La Colonie de Marivaux + 3 articles tirés du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, au choix du professeur ou de l'élève

XIXème siècle :

Un roman de Zola, Balzac ou Maupassant au choix + 10 poèmes au choix tirés du *Spleen de Paris* de Baudelaire + *L'Ours* de Tchekhov.

XXème :

La Route de Cormac MacCarthy.

2° Série générale

Classicisme :

Le Cid de Corneille + 5 portraits au choix tirés des *Caractères* de La Bruyère.

Siècle des Lumières :

Le Jeu de l'amour et du hasard de Marivaux + *Entretien d'un père avec ses enfants* de Diderot.

XIXème siècle :

Un roman de Zola, Balzac, Flaubert ou Stendhal + *On ne badine pas avec l'amour* de Musset.

XXème :

Un roman contemporain au choix du professeur ou de l'élève + *Les Bonnes* de Genet.

En Terminale :

Deux essais, l'un philosophique, l'autre, en fonction des goûts et des séries (historique, scientifique, littéraire…)

Dans le domaine philosophique :

Race et culture de Lévi-Strauss.

L'Enracinement de Simone Weil.

Le normal et le pathologique de Canguilhem.

Discours de réception du Nobel d'Albert Camus.

Dans le domaine scientifique (qui peut rejoindre la philosophie) :

Les grandes expériences scientifiques de Michel Rival.

Les tactiques de Kronos d'Etienne Klein.

L'Odyssée de l'espèce de Pascal Picq et Yves Coppens.

Éloge de la plante : Pour une nouvelle biologie de Francis Hallé.

Vandana Shiva : Victoires d'une Indienne contre le pillage de la biodiversité de Lionel Astruc.

4. *Enseigner et travailler autrement*

OBJECTIFS

Favoriser l'autonomie pour tous les élèves, et pour cela mieux connaître les lieux de ressources au lycée dès le début de l'année de seconde,
Soutenir les élèves les plus faibles et accompagner les meilleurs vers l'excellence.

ACTIONS

- L'accompagnement personnalisé ; propositions d'actions au CDI.
- Atelier d'écriture en classe de seconde en AP.
- Remédiation aux élèves en difficulté : le tutorat et les heures de soutien le mercredi
- Aider les élèves les plus motivés : préparation aux concours IEP Paris et autres.

1. Actions envisageables dans le cadre de l'AP en seconde

- connaître et utiliser les ressources du CDI

Constat : La séance d'accueil au CDI de début d'année est une première prise de contact qui n'est pas suffisante et demande à être reprise et prolongée pour une meilleure appropriation du lieu et de ses ressources par l'élève.
Or ce prolongement ne se fait pas avec toutes les classes de seconde.

Objectif : connaissance du lieu CDI dès le début de l'année pour tous ; connaître les ressources et savoir se repérer dans l'espace info-documentaire.

Proposition : Mettre en place en début d'année au moins une séance d'AP pour tous les élèves de seconde au CDI.

Possibilité d'atelier de méthodologie en concertation avec les professeurs chargés de l'AP : prise de notes, aider l'élève à s'organiser dans son travail, travailler l'oral, méthodologie de recherche documentaire.

Nouvelles acquisitions dans le cadre d'une politique documentaire concertée : inciter à la pratique active de la lecture, faire participer les élèves et les impliquer dans les nouvelles acquisitions.

- Atelier d'écriture en seconde sur les heures d'AP

Objectifs : permettre aux élèves de "s'engager dans une pratique créative susceptible de les réconcilier avec la langue, la pensée et la littérature".
- permettre aux élèves fragiles de prendre confiance en eux et de rompre avec la tension scolaire.
- favoriser une pratique d'écriture en utilisant les ressources et le lieu du CDI.

Moyens : Partenariat dans le cadre d'un PEAC (à l'étude) avec des intervenants extérieurs auprès des élèves.
Projet avec la Maison de la Poésie et/ou la Maison des Écrivains (associer écriture, lecture et image).

2. Le Tutorat

- Consolider le tutorat existant au lycée.

- Heures de soutien du mercredi.
Communiquer davantage sur les professeurs présents et le soutien proposé
Affichage du planning et inciter encore plus les élèves à s'inscrire.

- Proposition : Tutorat entre élèves

Objectifs :
Permettre aux élèves tuteurs de prendre conscience de leur capacité à aider leurs camarades, d'exprimer leur altruisme et de revoir certaines notions scolaires.
Favoriser l'entraide entre élèves et un climat scolaire valorisant.

Chaque binôme tuteur-tutoré est encadré par un adulte référent.

3. Soutenir et accompagner les élèves les plus motivés

Préparation aux concours IEP Paris et autres concours (concours général, concours scientifiques…)